

## Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de Corse

Le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) est en charge de la déclinaison régionale du plan **Ecophyto** (cf. plus bas) et de la **mise en œuvre de la politique de l'alimentation**.

Pour cela, il s'appuie sur le **Programme National de l'Alimentation** qu'il est chargé d'adapter au niveau de la région (cf. plus bas) et il élabore un plan cadre régional de contrôle qui a pour objectif de :

- **garantir la qualité sanitaire de l'alimentation,**
- **lutter contre les maladies des animaux et des végétaux réglementées** dont certaines touchent également l'homme (tuberculose, rage, brucellose, grippe aviaire...)
- **veiller au respect des règles de protection animale.**

La mise en place de ces contrôles est régulièrement suivie par le SRAL qui appuie et coordonne l'action des DDCSPP dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé et protection des animaux et des végétaux.

Prévenir l'arrivée de nouveaux organismes nuisibles aux végétaux ou maladies reconnues contagieuses des animaux demeure ainsi un soucis permanent pour le SRAL.

Parallèlement à son action d'appui et de coordination des DDCSPP, le SRAL soutient des associations qui œuvrent dans le domaine sanitaire et travaille à l'organisation d'une nouvelle gouvernance sanitaire reposant davantage sur l'initiative des acteurs régionaux en accord avec les orientations données par les Etats généraux du Sanitaire de 2010.

La mise en œuvre de la nouvelle gouvernance sanitaire s'est traduite notamment en 2013 par la mise en place du Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et végétale (**CROPSAV**) qui s'est réuni une première fois le 14 juin 2013.



**Le plan Ecophyto** est un plan national qui vise à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en France tout en maintenant un niveau élevé de production agricole, en quantité et en qualité. Ce plan se décline toutefois aussi bien au niveau des zones agricoles que non agricoles. Il est totalement intégré dans la démarche agro-écologique voulue par le Ministre de l'Agriculture Stéphane Lefoll.

Le SRAL est chargée du pilotage et du suivi de la déclinaison du plan en collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture.

**Un plan d'action régional a été établi et validé en fin d'année 2013** lors du Comité Régional d'Orientation et de Suivi (**CROS**) du plan. Il s'appuie sur différents groupes de travail qui développent et/ou animent les thématiques/actions suivantes :

- acquisition de références, mutualisation et diffusion de bonnes pratiques
- fonctionnement réseau de d'épidémiosurveillance pour traiter au plus juste
- formation des professionnels
- suivi de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles
- sensibilisation des acteurs en milieu non agricole (jardins, espaces verts...)



Le SRAL a également comme mission de déployer le **Programme National de l'Alimentation**.

Ce programme qui associe plus de dix ministères et de nombreux partenaires publics et privés, professionnels et associatifs, s'inscrit dans une stratégie politique interministérielle d'action de long terme qui vise notamment à retisser un lien distendu entre la production agricole et le citoyen. Il s'articule autour de 4 axes :

- faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité permettant notamment d'améliorer l'alimentation des populations démunies, mais aussi des usagers de la restauration collective ;
- améliorer l'offre alimentaire notamment au travers d'objectifs d'engagement collectif de qualité et en développant les circuits courts et de proximité ;
- améliorer la connaissance et l'information sur l'alimentation ;
- préserver et promouvoir le patrimoine alimentaire et culinaire français.

Depuis 2013, le ministre en charge de l'alimentation a défini des objectifs pour la période 2013-2017 en se centrant sur 4 priorités :

- la justice sociale
- la jeunesse
- l'ancrage territorial
- la lutte contre le gaspillage alimentaire

Des actions sont ainsi été menées sur la base de ces axes et priorités en encourageant et soutenant financièrement depuis la mise en place du PNA en Corse plus de 30 actions tournées vers la jeunesse, à destination de publics défavorisés, orientées vers la récupération des denrées alimentaires invendues ou encore ayant vocation à promouvoir le patrimoine alimentaire de la Corse.